



Comité Social d'Administration Local

DI Bretagne et Pays-de-la-Loire

du 19 décembre 2024

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Notre dernier CSAL de 2024 se tient à six jours de Noël. Malheureusement il n'y aura pas de gentilles surprises à déballer au pied du sapin. En effet, la fermeture du bureau de Saint-Brieuc, annoncée depuis plusieurs mois, est soumise au vote de notre instance de ce jour.

Les documents transmis, tentent de démontrer que cette fermeture se justifie par la baisse de l'activité douanière du bureau. Elle serait liée au choix économique de certains opérateurs, une activité du dédouanement en net recul liée au DCN, à la perte des missions fiscales douanières au profit de la DGFIP, avec forcément moins de contrôles donc moins de contentieux. Tous ces chiffres qui épinglent le bureau de Saint-Brieuc au triste panneau des « structures isolées ».

Ce bureau est la dernière structure douanière op/co du département des Côtes-d'Armor. Ce département breton est pourtant attractif, aux activités économiques variées et spécifiques. A l'heure où planent des incertitudes sur nos contrôles suite au report du transfert de la TICPE avec un début de retro-pédalage, de nouvelles missions données sans les moyens avec notamment la gestion de la taxation du GNR agricole opérée en juillet 2024... Ce choix de fermer la dernière entité op/co d'un département est à notre sens anachronique au regard des changements qui s'opèrent dans notre administration et parallèlement à ce constat, un besoin de plus en plus fort de la part des usagers d'un service public de proximité. A moins que cette fermeture ne soit plus à l'ordre du jour de ce CSA. En effet, au vu de la parution du tableau des mutations, l'arrivée prochaine d'une collègue au sein du bureau de Saint-Brieuc est peut-être le signe d'un abandon du projet de fermeture du bureau. Dans le cas contraire, nous ne comprenons pas cette décision. S'agit-il d'une provocation à l'égard des collègues du bureau et des syndicats ? Quel message la Direction Générale cherche-t-elle à nous faire passer ?

Les collègues du bureau de Saint-Brieuc sont aujourd'hui fatigués d'assister à cette « chronique d'une mort annoncée de leur bureau de douane ». Des missions auraient pu être rapatriées sur le bureau de Saint-Brieuc mais d'autres choix stratégiques ont été faits. Mais gardons bien à l'esprit que nos collègues ne sont pas responsables de cette situation. Bien au

contraire, nous saluons leur engagement à continuer d'exercer leurs missions alors que la taille de leur structure fait que la situation est difficile à vivre et qu'ils ont parfois un sentiment d'abandon. Ces restructurations sont anxiogènes pour nos collègues. Elles ont des conséquences sur leur vie professionnelle mais également leur vie familiale. Le reclassement ne se fait pas sans difficulté surtout quand celui-ci implique des kilomètres supplémentaires avec la fatigue et les coûts financiers qui vont avec...

A ce CSAL, nous devons également revenir sur les propositions de plan d'action liées aux résultats plutôt négatifs de l'observatoire interne au sein de notre DI. Ces constats sont notamment que pour les agents, la DI n'évolue pas dans le bon sens ; ils se sentent inquiets, désabusés, fatigués ; baisse de la motivation, pessimisme...

Difficile de ne pas faire le lien avec le sujet de la fermeture du bureau de Saint-Brieuc ! Les restructurations se succédant les unes aux autres, sans vraiment un cap clair, ont mis à mal la confiance que les agents des douanes avaient dans leur administration. L'adaptation constante du douanier co ou surv à son administration a fortement fragilisé sa motivation et parfois heurté le sens qu'il donnait à son travail. Alors oui monsieur le président, il va falloir redonner confiance aux agents des douanes. La tâche n'est pas impossible, cependant elle va demander de l'investissement RH et financier dans le temps.

Aujourd'hui vous nous présentez un plan d'action en cinq points qui a le mérite d'illustrer une prise de conscience de certaines carences que l'administration des douanes a pu occulter durant plusieurs années : par exemple l'importance de faire vivre un collectif de travail en lui donnant les moyens matériels et managériaux, le besoin de reconnaissance des agents des douanes de la spécificité de nos missions, accompagner les collègues dans leur suivi et déroulement de carrière...

Cette démarche s'inscrit dans le même esprit que la consultation des agents lors des ateliers de la surveillance. Nos collègues ont fait remonter beaucoup de besoins et d'attentes. Ils ont également eu de nombreuses propositions. A présent, il faut une déclinaison concrète sur le terrain. Nous espérons que la DGDDI obtiendra le budget nécessaire pour financer le matériel, agents supplémentaires, formations et reconnaissance que les douaniers de la surveillance ont demandé dans ces ateliers et ces revendications sont au final le reflet d'une administration douanière moderne et régaliennne au sein de laquelle les agents en surveillance veulent travailler.

A défaut de se réaliser, ces ateliers généreront seulement de l'amertume et de la déception.

Nantes, le jeudi 19 décembre 2024

Les élu.e.s CFDT Douane en CSAL DI Bretagne et Pays-de-la-Loire